

Paramétrage du 13ème salaire

1 Introduction

Pour paramétrer le calcul et le versement du treizième salaire, nous allons devoir créer deux rubriques. Les paramètres indiqués dans ce fil rouge reflètent une configuration « spéciale », dans laquelle le montant imposable du 13ème salaire est calculé mensuellement. Ceci est typique de la manière de procéder dans le canton de Vaud.

Comme le calcul du salaire se fait dans l'ordre du code des rubriques, il est nécessaire que les rubriques de 13ème salaire soient les dernières à précéder la rubrique du salaire brut. La rubrique de provision du 13ème salaire (par exemple, code n°4998) est placée avant celle du 13ème salaire (n°4999) qui est elle-même suivie de la rubrique du salaire brut (n°5000).

1.1 Rubrique n°1

La première rubrique à créer est celle de la provision du 13ème salaire. Chaque mois, celle-ci calcule un douzième du salaire en cours et garde ce montant en mémoire pour former le 13ème salaire.

La rubrique est paramétrée comme suit :

mcr Ajout / modification d'une rubrique salaire

Quitter Corriger Changement Valider Annuler Valider & nouveau

1 Code 4998 ☒ Rubrique active 43

Description Provision 13ème salaire non versé

Type / charge sociale Provision 13ème salaire ☒ Part employé ☐ Part patronale

Mode de calcul Soumis x taux

2 Signe ☒ + ☐ -

Taux ☐ Manuel ☒ Fixe ☐ Selon assurance

H 8.333333 F 8.333333

Soumis à ☐ Brut ☐ AC ☐ LAA ☐ IJM ☐ IS

☐ AVS ☐ CAF ☐ LAAC ☐ LPP ☐ 13ème

☐ Contribution CPE

Fiches Options pour transmission XML Options d'impression

Sélectionnez ci-dessous les fiches dans lesquelles la rubrique est fixe.

3

Dans fiche	Code fiche	Description	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	fin
☒	S01	Salaire 1	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
☒	S02	Salaire 2	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
☒	S03	Salaire 3	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒

1. Inscrire le code (ici, n°4998) et la description suivante « Provision 13ème salaire non versé ».
2. Choisir « Provision 13ème salaire » dans la liste déroulante. La rubrique est calculée en mode « Soumis x taux ». Elle est en faveur de l'employé, à un taux fixe de 8.333333% (six décimales) et n'est soumise à aucune des charges sociales.
3. Si tous les employés ont droit à un 13ème salaire, sélectionner toutes les fiches comme indiqué ci-dessus. Si ce n'est pas le cas, laisser ces cases vides. Il sera alors nécessaire d'appliquer cette

rubrique manuellement pour chaque employé ayant droit à un 13ème salaire via l'écran de saisie des rubriques-employés.

4. Le treizième salaire est soumis à l'impôt à la source. Cependant, si le calcul du montant imposable se faisait lors du versement du dit salaire, l'importance du montant entraînerait une hausse du taux d'imposition. C'est pourquoi la provision s'ajoute chaque mois au salaire brut soumis pour le calcul de l'impôt à la source. L'imposition se fait ensuite lors du versement du 13ème salaire, mais selon les calculs faits sur la provision durant l'année. Pour que ceci soit paramétré, cliquer sur l'onglet « Options pour transmission XML » et, dans l'onglet déroulant « Détail IS », choisir « A Salaire IS ».

Fiches	Options pour transmission XML	Options d'impression
Code certificat de salaire		
Code statistique ESS année		
Code statistique ESS octobre		
Détail IS (impôt à la source)	A Salaire IS	

1.2 Rubrique n°2

La rubrique à créer ensuite est celle du 13ème salaire, soit le versement du montant lui-même.

Ses paramètres sont les suivants :

mcr Ajout / modification d'une rubrique salaire

Quitter Corriger Changement Valider Annuler Valider & nouveau

1 Code 4999 ☒ Rubrique active

Description 13ème salaire

Type / charge sociale Rubrique ☒ Part employé ☐ Part patronale

Mode de calcul Montant

Signe ☒ + ☐ -

Montant ☐ Manuel ☐ Somme de rubrique(s) ☒ Somme annuelle de rubrique(s) ☐ Salaire brut employé ☐ Fixe

2

Ajouter	Soustraire	Rubrique
☒	☐	4998 Provision 13ème salaire non versé
☐	☐	1000 Salaire mensuel
☐	☐	1005 Salaire horaire
☐	☐	1006 Salaire à la leçon
☐	☐	1010 Honoraires

☐ Montant au pro-rata du nombre de jours d'après entrée-sortie dans le mois

Soumis à ☒ Brut ☒ AC ☒ LAA ☒ IJM ☒ IS
☒ AVS ☒ CAF ☒ LAAC ☒ LPP ☐ 13ème

3

Fiches Options pour transmission XML Options d'impression

Sélectionnez ci-dessous les fiches dans lesquelles la rubrique est fixe.

Dans fiche	Code fiche	Description	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	fin
☒	S01	Salaire 1													
☒	S02	Salaire 2													
☒	S03	Salaire 3													

1. Inscrire le code approprié (ici n°4999) et la description « 13ème salaire ».
2. Le montant en faveur de l'employé correspond à la somme annuelle de la rubrique de provision du 13ème salaire (ici, n°4998). La rubrique est soumise à toutes les assurances, **sauf à la contribution au 13ème salaire**.
3. Comme pour la rubrique de provision, sélectionner toutes les fiches si tous les employés ont accès à un 13ème salaire. Le 12ème mois et l'éventuel mois de fin doivent être sélectionnés. Si certains employés n'ont pas droit à un 13ème salaire, laisser ces cases vides. Le 13ème salaire devra être incorporé manuellement pour chaque employé y ayant droit, via l'écran de saisie des rubriques-employés.
4. Dans l'onglet « Options pour transmission XML », ajouter les paramètres suivants :

Fiches Options pour transmission XML Options d'impression

Code certificat de salaire 1 Salaire

Code statistique ESS année 0 13ème salaire

Code statistique ESS octobre

Détail IS (impôt à la source)

1.3 Exemple

Le salaire mensuel de l'employé est de 7000,-. Chaque mois, la rubrique 4998 garde le montant de la provision calculé en mémoire.

mcr Prévisualisation

Menu | Imprimer | Rechercher | Quitter | Mise à jour | Annuler mäj | Refaire

003 Muster AG

Employé: 1 **Peter Bosshard**
Statut: Actif
Fiche: Salaire 1
Salaires: 01 janvier 2019, S01 - Salaire 1
Décompte salaire au: 01.01.2019 ☒ Voir parts patronales ☐ Masquer lignes à 0.-

Code	Désignation	Quantité	Taux	Prix de base	Montant
1000	Salaire mensuel				7'000.00
1900	Repas gratuit				300.00
2050	Correction indemnité de tiers				0.00
4998	Provision 13ème salaire non versé	7'000.00	8.333333		583.35
5000	Salaire brut				7'300.00

Lors de la prévisualisation du salaire de décembre, l'addition des provisions mensuelles détermine le montant du 13^{ème} salaire. Celui-ci est automatiquement ajouté au salaire mensuel de décembre par la rubrique 4999 « 13^{ème} Salaire ».

mcr Prévisualisation

Menu | Imprimer | Rechercher | Quitter | Mise à jour | Annuler mäj | Refaire

003 Muster AG

Employé: 1 **Peter Bosshard**
Statut: Actif
Fiche: Salaire 1
Salaires:
Décompte salaire au: 31.12.2019 ☒ Voir parts patronales ☐ Masquer lignes à 0.-

Employé Né(e) le: 11.04.1969 âge: 50
Totaux Code AVS: 2 Soumis AVS
Cumuls Code AC: 1 Soumis aux cotisations AC
Cumuls Code LAA: A0 Code(s) LAAC: 10 Code IS:
IS Code(s) IJM: 12 Code(s) LPP: A11
Détail IS
Mutations Dernière mise à jour: novembre 2019 (Salaire 1)

Code	Désignation	Quantité	Taux	Prix de base	Montant	Taux part patronale	Montant part patronale
1000	Salaire mensuel				7'000.00		
1900	Repas gratuit				300.00		
2050	Correction indemnité de tiers				0.00		
4998	Provision 13ème salaire non versé	* 7'000.00	8.333333		583.15		
4999	13ème salaire				7'000.00		
5000	Salaire brut				14'300.00		

Détail de la fiche de salaire de décembre incluant le 13^{ème} salaire :

Code employé : 1 **DECOMPTE SALAIRE AU 31 DECEMBRE 2019**

Rubr.	Désignation	Quantité ou soumis	Taux	Prix de base	Montant
1000	Salaire mensuel				7'000.00
1900	Repas gratuit				300.00
4999	13ème salaire				7'000.00
5000	Salaire brut				14'300.00
5010	Cotisation AVS / AI / APG	14'300.00	5.125		732.90 -
5020	Cotisation Assurance chômage	14'300.00	1.10		157.30 -
5046	Cotisation IJM 12	6'400.00	0.678		43.40 -
5799	Total charges sociales				933.60 -
6500	Salaire net				13'366.40
6600	Salaire payé				13'366.40